

Définition du métier type

L'assistant social assure la prévention et aide à résoudre des problèmes divers d'ordre social, administratif, socio-économique, posés par différents publics. Il informe, conseille et propose les dispositifs d'aide existants les mieux adaptés. Il analyse la situation et engage les interventions de médiation nécessaires.

Activités essentielles

- reçoit les personnes pour examiner avec elles leur situation, établit un bilan et recherche par tous les moyens adaptés les éléments de solution aux problèmes posés.
- l'activité s'effectue principalement sous la forme d'une relation bilatérale mais qui s'inscrit de plus en plus dans un travail d'équipe à l'intérieur comme à l'extérieur de la structure.
- mène des actions de suivi auprès des personnes qui le requièrent et évalue avec elles l'évolution de leur situation et réajuste les interventions .

Compétences techniques et savoir-faire (être capable)

- identifier et analyser la nature du besoin exprimé.
- informer sur les données administratives et législatives (cadre réglementaire, circuits administratifs, dispositifs mis en place, ...).
- conseiller et proposer les démarches, moyens et interlocuteurs les plus appropriés à la résolution du problème.
- engager des interventions de médiation entre les usagers et les organismes concernés (courrier, rapport, intervention téléphonique, démarche, ...).
- évaluer régulièrement l'évolution des situations et réajuster les interventions.
- être à l'écoute des autres et réagir avec pertinence dans les situations d'urgence.

Connaissances associées

- connaissance en sciences humaines.
- connaissance des milieux et secteurs d'intervention et de leur environnement.
- connaissance de la communauté éducative, des divers partenaires institutionnels et relais. compétence en matière de social.
- connaissance en droit, en économie, en biologie.
- maîtrise des techniques d'entretiens d'aide .

Domaines d'application

élèves .
étudiants.
Personnels.

Connaissances spécifiques associées

Protection de l'enfance et de l'adolescence.
Milieu scolaire et son environnement.
Milieu universitaire et son environnement .
Environnement et statut des personnels
éducation nationale.

Lieu d'exercice

- rectorat.
- inspection d'académie.
- établissement d'enseignement scolaire
- établissement d'enseignement supérieur

**Conditions de travail
ou spécificités liées au métier**

- profession réglementée : diplôme d'assistant social.
- secret professionnel et règles de discrétion.
- possibilité de travail en secteur.
- possibilité de déplacements (visites à domicile, démarches auprès d'organismes, permanences...).